



## Les inscrits à France Travail en Isère au 4<sup>e</sup> trimestre 2025

En moyenne au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, en Isère, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 104 750 (catégories A, B, C, D, E). Au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 4 213 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 10 767 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 91 860. Parmi eux, 51 400 sont sans emploi (catégorie A) et 40 460 exercent une activité réduite (catégories B, C).

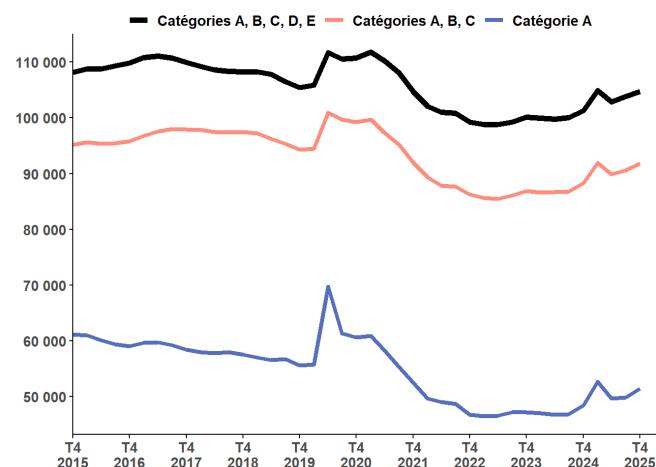
Au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,9 % (+950) et augmente de 3,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,4 % (+1 270) sur le trimestre et croît de 4,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 3,2 % (+1 570) ce trimestre et croît de 6,1 % sur un an.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,7 % (+4 900). Pour les catégories A, B, C il croît de 1,3 % (+8 050). En catégorie A, il croît de 3,2 % (+10 870) ce trimestre.

**GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A**

Isère

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

### Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.3). En **juin 2025**, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé.

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables. *Pour plus d'informations consulter la publication régionale.*

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8 de la publication régionale).

*Prochaine parution, le mardi 28 avril 2026 : Les inscrits à France Travail Auvergne-Rhône-Alpes au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.*

## Inscrits à France Travail par catégorie

**TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie**

Isère, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2024	3e trimestre 2025	4e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<b>Isère</b>					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	48 440	49 830	51 400	3,2	6,1
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	14 380	14 510	14 290	-1,5	-0,6
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	25 460	26 250	26 170	-0,3	2,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	88 290	90 590	91 860	1,4	4,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	5 570	6 430	6 110	-5,0	9,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	7 400	6 790	6 780	-0,1	-8,4
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	101 260	103 800	104 750	0,9	3,4
<b>Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)</b>		<b>3 029</b>	<b>4 213</b>	<b>39,1</b>	
<b>Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)</b>		<b>11 135</b>	<b>10 767</b>	<b>-3,3</b>	
<b>Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	330 590	342 280	353 150	3,2	6,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	97 060	98 350	97 920	-0,4	0,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	182 630	189 270	186 880	-1,3	2,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	610 280	629 900	637 950	1,3	4,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	35 280	39 280	35 770	-8,9	1,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	49 480	47 140	47 500	0,8	-4,0
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	695 040	716 320	721 220	0,7	3,8
<b>Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)</b>		<b>18 995</b>	<b>25 239</b>	<b>32,9</b>	
<b>Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)</b>		<b>74 395</b>	<b>70 233</b>	<b>-5,6</b>	

\* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

### Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements ([Consulter le chiffrage national](#)) :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.

- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail. Sur le champ des séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA, et jeunes en CEJ, AIJ, Pacea). (Voir chiffrage en page 6 de la publication régionale).

## Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A par âge

Isère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2024	3e trimestre 2025	4e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<b>Ensemble de la catégorie ABC</b>					
Moins de 25 ans	12 020	13 620	14 060	3,2	17,0
Entre 25 et 49 ans	53 370	53 890	54 590	1,3	2,3
50 ans et plus	22 900	23 070	23 210	0,6	1,4
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>48 440</b>	<b>49 830</b>	<b>51 400</b>	<b>3,2</b>	<b>6,1</b>
Moins de 25 ans	7 330	8 730	9 020	3,3	23,1
Entre 25 et 49 ans	28 500	28 620	29 700	3,8	4,2
50 ans et plus	12 620	12 480	12 680	1,6	0,5

\* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

## Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Isère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2024	3e trimestre 2025	4e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<b>Isère</b>					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	88 290	90 590	91 860	1,4	4,0
<b>Moins de 1 an</b>	<b>52 450</b>	<b>53 250</b>	<b>53 480</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>
Moins de 3 mois	21 110	20 690	21 170	2,3	0,3
De 3 mois à moins de 6 mois	13 790	13 590	13 700	0,8	-0,7
De 6 mois à moins de 12 mois	17 550	18 970	18 610	-1,9	6,0
<b>Un an ou plus</b>	<b>35 840</b>	<b>37 340</b>	<b>38 380</b>	<b>2,8</b>	<b>7,1</b>
De 1 an à moins de 2 ans	17 430	18 190	18 950	4,2	8,7
De 2 ans à moins de 3 ans	7 280	7 890	7 970	1,0	9,5
3 ans ou plus	11 120	11 250	11 460	1,9	3,1
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	40,6 %	41,2 %	41,8 %	0,6 pt	1,2 pt
<b>Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	610 280	629 900	637 950	1,3	4,5
<b>Un an ou plus</b>	<b>259 140</b>	<b>272 150</b>	<b>278 980</b>	<b>2,5</b>	<b>7,7</b>
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	43,2 %	43,7 %	0,5 pt	1,3 pt

\* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

*En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux*

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

## Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Isère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2024	3e trimestre 2025	4e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<b>Isère</b>					
Entrées en catégories A,B,C	9 380	12 400	14 070	13,5	50,0
Sorties de catégories A,B,C	9 090	12 230	13 630	11,4	49,9
<b>Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>					
Entrées en catégories A,B,C	61 310	85 010	94 580	11,3	54,3
Sorties de catégories A,B,C	58 830	81 520	92 420	13,4	57,1

\* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

*En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux*

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.